

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »  
REUNION DU 21/03/2023  
DECISION N° 20230321\_B\_029

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET  
Était excusé représenté :: Patrick Bruno MARCON Pouvoir à  
Yves BOMPUIS  
Était absente : Nathalie JOLIVET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n°20200915\_D\_170 du Conseil Communautaire du  
15 septembre 2020 portant sur le règlement d'attribution des  
subventions de fonctionnement

**VU** la délibération n° 20221213\_D\_153 du Conseil Communautaire du  
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil  
Communautaire au Bureau et au Président,

**Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :**  
**Objet : Convention Etude de faisabilité pour la réhabilitation d'une ancienne emprise**  
**ferroviaire en voie verte entre Firminy et La Séauve sur Semène à passer avec le**  
**Département de la Loire, le Département de la Haute-Loire, la Région Auvergne**  
**Rhône-Alpes, Saint Etienne Métropole et la ville de Firminy**

N° 20230321\_B\_029

**Le Bureau,**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention portant sur l'étude de faisabilité pour la  
réhabilitation d'une ancienne emprise ferroviaire en voie verte entre Firminy  
et La Séauve sur Semène à passer avec le Département de la Loire, le  
Département de la Haute-Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes, Saint  
Etienne Métropole et la ville de Firminy,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 21 mars 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

